



AVIS DE CONFIDENTIALITÉ

CARHA Hockey s'engage à protéger la confidentialité de vos renseignements personnels et à se conformer aux lois applicables en matière de vie privée au Canada, notamment la *Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques*. Pour respecter cet engagement, CARHA Hockey a adopté une politique de confidentialité et nommé un chef de la protection des renseignements personnels, qui doit s'assurer que nous respectons les lois applicables en vigueur sur la protection de la vie privée de même que la politique de confidentialité de CARHA Hockey.

Veillez considérer cet avis comme une confirmation que la collecte de renseignements personnels que CARHA Hockey effectue se limite aux renseignements nécessaires pour communiquer avec vous, pour procéder à l'inscription des membres, pour organiser des tournois de hockey à titre d'organisme national officiel du hockey récréatif au Canada, pour déterminer si nos produits et services, ou ceux de nos partenaires, répondent à vos besoins, pour offrir et fournir nos produits et services, ou ceux de nos partenaires, susceptibles de vous intéresser, pour percevoir les sommes dues à CARHA Hockey ou pour permettre à CARHA Hockey d'intenter un recours ou de limiter tout préjudice subi, pour se conformer à toutes les lois applicables ou pour toutes autres raisons qui vous sont divulguées avant ou au moment de la collecte des renseignements personnels. À moins que la loi ne l'exige, nous demanderons votre consentement avant d'utiliser ou de divulguer vos renseignements personnels à des fins qui n'avaient pas été mentionnées au préalable.

Une version intégrale de la politique de confidentialité de CARHA Hockey et les instructions à suivre pour se désabonner de notre liste de diffusion ou nous informer de vos préférences en ce qui concerne l'utilisation et la divulgation de vos renseignements personnels se trouvent sur notre site Web, à www.carhahockey.ca, ou peuvent être obtenues en nous écrivant à l'adresse ci-dessous.

Pour de plus amples renseignements sur la politique de confidentialité de CARHA Hockey, pour nous faire part de vos préoccupations, pour vérifier ou modifier vos renseignements personnels ou pour savoir comment nous les avons utilisés ou à qui nous les avons divulgués, veuillez faire parvenir un courriel au chef de la protection des renseignements personnels de CARHA Hockey, à privacy@carhahockey.ca, ou communiquer avec nous par écrit à l'adresse suivante :

CARHA HOCKEY

1420, Place Blair, Bureau 610, Ottawa, ON K1J 9L8

Tél. : (613) 244-1989 / (800) 267-1854 • Téléc. : (613) 244-0451 / (866) 345-1975

hockey@carhahockey.ca

carhahockey.ca

ASSURANCE HOCKEY	JUSQU'À
Assurance responsabilité	10 000 000 \$ PAR INCIDENT/ MONTANT D'ASSURANCE
Administrateurs et cadres	5 000 000 \$ PAR INCIDENT/ MONTANT D'ASSURANCE
Responsabilité locative	5 000 000 \$
Erreurs et omissions	2 000 000 \$ PAR INCIDENT/ MONTANT D'ASSURANCE
Perte de membres	40 000 \$
Garantie en cas de décès par accident (mort attribuable directement à la pratique du hockey)	20 000 \$
Assurance globale de remboursement des frais médicaux de 50 000 \$, qui comprend ce qui suit :	
Médicaments sur ordonnance, infirmier autorisé, ambulance autorisée (en lien avec le hockey)	Compris
Prothèses auditives, béquilles, attelles, plâtres, appareils orthopédiques, bandages herniaires, orthèses (doivent être prescrits par un médecin autorisé à exercer sa profession)	Compris
Transport adapté jusqu'à concurrence de 250 \$/jour	10 000 000 \$ MAXIMUM
Traitement psychologique	5 000 \$
Membres artificiels	3 000 \$
Physiothérapeute	750 \$

ASSURANCE HOCKEY	JUSQU'À
Chiropraticien	750 \$
Ostéopathie et acupuncture	750 \$
Neuropsychologie	750 \$
Massage et thérapie sportive (50 \$ par séance)	750 \$
Prestation en cas de fracture	500 \$
IMR en clinique privée	750 \$
Prestation de décès, accidentel	1 000 \$
Prestation de décès, non accidentel	500 \$
Assurance dentaire pour les joueurs (protection complète pour le visage, protège-dents non exigé)	2 000 \$
Assurance dentaire pour les joueurs (demi-visière et protège-dents)	1 500 \$
Assurance dentaire pour les gardiens (masque approuvé par la CSA, protection complète pour le visage, protège-dents non exigé)	2 000 \$
Assurance dentaire pour les arbitres (demi-visière, protège-dents non exigé)	2 000 \$

Les joueurs enregistrés auprès de CARHA Hockey reconnaissent qu'il y a des risques de blessures en jouant au hockey.

Les indemnités d'accident offertes dans le cadre du régime d'assurance de CARHA Hockey sont versées par Everest et CHUBB Canada et sont assujetties aux modalités du contrat d'assurance en vigueur durant la période d'adhésion.